

DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

Document annexé au cadrage national étudié lors de la Commission de la Pédagogie du 30 mai 2022

I. Identification de la demande

1. Composante de rattachement : INSPE

2. Intitulé du diplôme : DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier ». Le diplôme comprend 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

3. Responsable(s) de la formation (nom, prénom, grade, discipline) :

- Responsable formation DIU 1er degré selon les sites : Hélène CONFURON à Auxerre, GALLIEN Marylin à Mâcon, Sophie ABRIC à Dijon, Nicolas BOSTEL à Nevers
- Responsable pédagogique second degré et encadrement éducatif : Estelle Vallet-Santamaria

4. Responsable(s) scolarité/ secrétariat/ gestion administrative formation : Service formation INSPE

5. Date mise en place de la formation : Rentrée 2022

6. Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

Sans objet : la formation est mise en œuvre via un cadrage national validé par la DGESCO, la DGRH et la DGESIP.

7. Cycle

- ☐ 1 (Bac+1 à bac+3) ☐ 2 (Bac+4 à bac+5) ☐ 3 (>à bac+5)

Sans objet. Le public accueilli couvre la totalité des cycles

8. Niveaux d'entrée et de sortie :

Sans objet. Le public est déterminé en fonction de la réussite aux concours d'accès aux métiers de l'enseignements et CPE (CRPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, etc.).

9. Secteur disciplinaire (se reporter à la liste en annexe) :

Tous. Le diplôme accueille un public de fonctionnaires stagiaires n'ayant pas suivi et obtenu de master MEEF pendant leur scolarité, composé d'enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré, susceptibles d'enseigner dans toutes les disciplines, mais également de CPE.

DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

10. Localisation des enseignements

1 ^{er} degré	2 nd degré
Site Inspé Dijon Site Inspé Auxerre Site Inspé Mâcon Site Inspé Nevers	Campus Dijon Site Inspé Dijon Site Chabot-Charny Site Inspé Chalon sur Saône

II. Résumé du projet

Voir document de cadrage national - DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » (en alternance à mi-temps en établissement).

III. Description générale du projet

1. Objectifs de la formation

L'arrêté du 4 février 20221 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale des enseignants et conseillers principaux d'éducation confie aux INSPÉ la conception de l'offre de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps en lien avec le rectorat.

La mise en place d'un Diplôme Inter-universitaire (DIU) garantit le cadre national de la formation des fonctionnaires stagiaires et s'inscrit dans le continuum de formation avec la formation proposée aux néotitulaires durant leurs trois premières années de carrière (T1-T2-T3).

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » concerne les fonctionnaires stagiaires qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps en application de l'arrêté du 18 juin 2014 modifié fixant les modalités de formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires.

La formation permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE).

En tant qu'acteurs du service public d'éducation ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet à des objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agent public, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.

DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

2. Situation dans la carte régionale des formations :

Le DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » est dispensé par l'ensemble des Instituts Nationaux du Professorat et de l'Education.

IV. Publics visés

Les effectifs du DIU correspondent aux effectifs de fonctionnaires-stagiaires fixés par le Ministère de l'Education nationale. A titre indicatif, les effectifs attendus par parcours pour 2022-2023

1 ^{er} degré	2 nd degré	Encadrement éducatif
Côte d'Or : 32 Nièvre : 12 Saône-et-Loire : 30 Yonne : 16 Total bourgogne : 90	147 (toutes disciplines confondues)	7

1. Publics visés

Accès de droit pour les fonctionnaires stagiaires lauréats du concours de recrutement non-titulaires d'un Master MEEF durant leur année de stage qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps en application de l'arrêté du 18 juin 2014 modifié fixant les modalités de formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires.

2. Pré-requis

SANS OBJET

3. Commission de sélection

SANS OBJET

DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

V. Organisation de la formation

1. Parcours 1^{er} degré, Professeurs des écoles

Bloc de compétences référentiel formation	Compétences	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	TOTAL	M3C	Attendus de fin de formation selon le référentiel
BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	connaissance du contexte institutionnel compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives + socle	8			26	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
		Comprendre et enseigner les valeurs républicaines Agir en éducateur responsable (études de cas)		6	8			Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
		Egalité filles garçons	4					Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
	COMMUNIQUER	Usage responsable d'internet et Numérique éducatif + esprit critique		6	8	20	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
		Communication respectueuse et efficace			6			Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Sait rendre compte de son travail
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS	Français		22	8	140	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
		Maths		24				
		Histoire-Géographie et EMC		12	4			
		Sciences : SVT et SPT		4	12			
	PLANIFIER et SEQUENCER	EPS		12				Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
		Langues		12				
		Arts plastiques		12				
		Education musicale		12				
	EVALUER	Spécificités de l'école maternelle		6				Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : > mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; > déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés > analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	Psychologie du développement et des apprentissages	12			32	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
		Inclusion des élèves		12				
		Gestion de classe et double niveau		8				
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	Présentation du Travail réflexif		2		14	Travail réflexif (écrit et oral)	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
		Suivi individuel du TNR			2			
		ARP			6			
		Suivi individuel de stage			4			
BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	A décliner selon les partenariats départementaux :	24	168	58	250	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
		Journée des partenaires						Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
	COOPERER	Eveil O Gout						Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
		USEP						Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
		CANOPE						
		Formation DSDEN						
		etc.						
			24	168	58	250		

DEMANDE DE CREATION D’UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

2. Parcours 2nd degré, Professeurs collège-lycée

Bloc de compétences référentiel formation	Compétences	Eléments consitutifs	CM	TD	TP	TOTAL	M3C	Attendus de fin de formation selon le référentiel
BLOCA Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	Connaissance du système éducatif et Socle commun de connaissances et de compétences	9			28	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
		Laïcité et valeurs de la République	4	6	3			
		Egalité filles-garçons (cf. Arrêté du 16 juillet 2021 fixant le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire concernant la laïcité et les valeurs de la République)	6					
	COMMUNIQUER	CVCL			9	30	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
		Numérique éducatif + Certification numérique volet "INSPE" (cf.CRCNE) dont Journée CLEMI	9	9	3			
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS*,**	Conception, préparation et organisation de situations d'apprentissage dans les disciplines enseignées à en collège et/ou en lycée à partir des instructions officielles définies par le ministère de l'Éducation nationale		90		90	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
	PLANIFIER et SEQUENCER*,**							Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
	EVALUER*,**	Mise en œuvre et évaluation de situations d'apprentissage						Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	Psycho de l'ado et psycho des apprentissages	15			45	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation . Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
		Scolarisation inclusive des EBEP cf. Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux conte	6	6				
		Accompagner le parcours de l'élève		12				
		Gestion de classe		6				
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	Travail réflexif cadre (CM)	2			20	Travail réflexif écrit	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
		Préparation et analyse de stage (suivi stage + TSNR + Portfolio) => 4x2h			8			
		ARP			6			
		suivi individuel TSNR			1			
		suivi individuel de stage (bilan en période 1 + 1 visite conjointe en période 2)			2			
		si procédure d'aide : 1 visite de l'INSPE (1hTP par étudiant) + 1 autre d'un chargé de mission			(+1)			
BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	PAF et/ou parcours magistère hybride et/ou Inspecteur		18		36	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
		Journée des pratiques innovantes		6				Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
	COOPERER	Journée des partenaires		6				
		Journée PREAC		6				
		Etc.						
		* Ces heures sont déclinées par discipline. Selon les effectifs et la pertinence, une partie des 90 heures peut être mutualisée avec les enseignements du master MEEF. Les heures spécifiques, pour chaque discipline, ne peuvent dépasser 30h pour 1 étudiant, 60h pour 2 à 7 étudiants et 90h à partir de 8 étudiants	51	165	32	248		
		** pour les PLP les 90h sont réparties en 36h disciplinaires (multipliées par le nombre de disciplines) + 54h interdisciplinaires						

DEMANDE DE CREATION D’UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

3. Parcours Encadrement éducatif

Bloc de compétences référentiel formation	Compétences	Eléments consitutifs	CM	TD	TP	TOTAL	M3C	Attendus de fin de formation selon le référentiel
BLOC A Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l’éducation nationale	EDUQUER	Connaissance du système éducatif + Socle	9			28	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Connaître le contexte institutionnel Comprendre l’histoire du système éducatif et des politiques éducatives S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission Comprendre et s'approprier la fonction singulière de CPE et les enjeux de Vie Scolaire Organiser et animer l’équipe de vie scolaire
		Laïcité et valeurs de la République	4	6	3			
		Egalité filles-garçons (cf. Arrêté du 16 juillet 2021 fixant le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire concernant la laïcité et les valeurs de la République)	6					
	COMMUNIQUER	CVCL			9	30	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l’écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s) mobiliser de manière efficace les démarches et techniques d’entretien, réunion, régulation, médiation.
		Numérique éducatif + Certification numérique volet "inspe" (cf.CRCNE) dont Journée CLEMI 6 h	9	9	3			
BLOC B Le CPE, praticien réflexif, animateur de la politique éducative de l’établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	CONCEVOIR OU ANIMER*	Conception, préparation et organisation de situations d’apprentissage dans les disciplines enseignées à en collège et/ou en lycée à partir des instructions officielles définies par le ministère de l’Éducation nationale		90		90	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Maitriser les connaissances en sciences humaines et sociales Analyser les stratégies et les modalités possibles d’actions éducatives Concevoir collectivement une action éducative Contribuer à élaborer un projet éducatif et à l'évaluer
	PRENDRE EN CHARGE (individuellement et collectivement)*							S'approprier les outils de suivi des élèves Mettre en oeuvre les conditions efficaces de suivi des élèves Faire un usage éducatif et rigoureux du règlement Contribuer à un climat serein et à la qualité du cadre de vie et d’étude Construire collectivement des actions de prévention
	EVALUER*							Connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions Evaluer un projet éducatif Contribuer à l'évaluation des compétences du SCCC et des parcours éducatifs
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	Psycho de l'ado et psycho des apprentissages	15			45	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	S’approprier les principes et modalités d’inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers Tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages Prévoir des stratégies éducatives qui favorisent la persévérance scolaire et l’estime de soi Maîtriser les principes, postures et gestes professionnels favorisant une posture d'autorité Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
		Scolarisation inclusive des EBEP cf. Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charge	6	6				
		Accompagner le parcours de l'élève		12				
		Gestion de classe		6				
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	Travail réflexif cadre (CM)	2			20	Travail réflexif écrit	Mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d’améliorer la pratique professionnelle Analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace
		Préparation et analyse de stage (suivi stage + TSNR + Portfolio) => 4x2h			8			
		ARP			6			
		suivi individuel TSNR			1			
		suivi individuel de stage (bilan en période 1 + 1 visite conjointe en période 2)			2			
		si procédure d'aide : 1 visite de l'INSPE (1hTP par étudiant) + 1 autre d'un chargé de mission			(+1)			
BLOC C Le CPE, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	PAF et/ou parcours magistère hybride et/ou Inspecteur		18		36	Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s)...)	Identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel (SST, CPS, etc.) Exercer sa créativité, explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement
		Journée des pratiques innovantes		6				
	COOPERER	Journée des partenaires		6				S’approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif Participer à l’élaboration d’un projet collectif et à sa mise en œuvre
		Journée PREAC		6				
		Etc.						
		* Ces heures sont déclinées par discipline. Selon les effectifs et la pertinence, une partie des 90 heures peut être mutualisée avec les enseignements du master MEEF. Les heures spécifiques, pour chaque discipline, ne peuvent dépasser 30h pour 1 étudiant, 60h pour 2 à 7 étudiants et 90h à partir de 8 étudiants dans la discipline.	51	165	32	248		

DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

VI. Equipe pédagogique

1. Enseignants de l'université de Bourgogne

Enseignants et enseignants chercheurs du département MEEF de l'INSPE de Bourgogne

2. Professionnels

- FA
- PEMF
- AFA
- Partenaires de l'Ecole
- Etc.

VII. Evaluation

L'évaluation s'effectue par compétence :

- Implication de l'apprenant (assiduité, participation, évaluation(s) formative(s)...)
- Travail réflexif (écrit ou écrit plus oral selon les parcours)